

La croisée des chemins

**Mémoire présenté à
l'Office de consultation publique de Montréal**

**Dans le cadre du dossier concernant la
Revalorisation du site dans anciens garages du M.T.Q**

Par M. Martin Chapdelaine

Le 29 mai 2012

Introduction

Je suis résident d'Ahuntsic, sur la rue Tanguay, depuis 23 ans. J'ai grandi plus à l'est, à Montréal-Nord, dans un quartier qui fourmillait de jeunes familles en 1965 mais que j'ai vu lentement dépérir à cause d'un manque de vision urbanistique.

Dans mon enfance, mon père a quelques fois emprunté Henri-Bourassa vers l'ouest pour rejoindre l'autoroute des Laurentides. J'ai un souvenir qu'en arrivant à la hauteur des garages jaunes et bruns de la voirie provinciale, avec Bordeaux en arrière-plan, nous franchissions une sorte de « *no man's land* ».

Depuis mon arrivée dans Ahuntsic en 1989, je me suis impliqué à deux occasions, en 1991 et en 2009, dans des luttes de citoyens s'opposant à la prolifération des bâtiments de nature carcérale dans le quadrilatère formé par les boulevards Henri-Bourassa et Gouin, ainsi que les rues Tanguay et Poincaré.

Dans ces deux contestations, et maintenant avec le dossier des tours Musto, je reconnais des similitudes de démesures qui s'inscrivent dans un continuum pour le terrain provincial convoité. Le dénominateur commun est la négation de l'aspect résidentiel du quartier.

Dans le texte qui suit, je fais premièrement un historique du développement du terrain provincial. Par la suite, il est question de l'avenir. Une conclusion et une recommandation suivent.

Historique

La prison de Bordeaux fait son apparition en 1912 (figure 1). Elle est toujours en 2012 la plus grande prison de droit commun située en milieu urbain en Amérique du Nord.

Jusqu'au début des années '50, les terrains situés plus à l'est de Bordeaux, jusqu'au boulevard St-Laurent, sont peu développés et en retrait de la ville. La présence de la prison de Bordeaux semble y être pour quelque chose. En effet, qui voudrait habiter à proximité d'une prison alors qu'il y a tant de terres vierges ailleurs dans le nord de l'île.

Le terrain provincial devient encerclé d'habitations résidentielles vers 1960. Seuls Bordeaux et les garages du MTQ sont alors construits (figure 2).

Les prochains développements seront la prison Tanguay en 1964 (figure 3), puis la Société d'assurance automobile du Québec dans les années 1980 (figure 4).

Dans le cas de la prison Tanguay, des personnes âgées de la rue Tanguay m'ont raconté s'être retrouvées du jour au lendemain avec une prison de plus, sans qu'on leur demande leur avis. Une aberration, la sortie de la prison s'effectuera longtemps directement sur la petite rue Daze, avant d'être finalement relocalisée sur Henri-Bourassa en 1992 (figure 3).

En 1991, le Ministère de la sécurité publique décide de construire une troisième prison de 500 places entre les prisons Tanguay et Bordeaux (figure 5). L'opposition citoyenne s'organise pour la première fois et fait avorter le projet. Le Ministère augmente toutefois le nombre de cellules à l'intérieur des murs de la prison de Bordeaux en y construisant l'aile « G » de 200 places (figure 5).

Au début des années 2000, l'arrestation massive de Hell's Angels donne un prétexte au Ministère de la sécurité publique pour construire la Centre judiciaire Gouin, sorte de palais de justice annexe (figure 6).

Dernière surprise en 2009. Le Ministère de la sécurité publique désire agrandir la prison de Bordeaux à l'extérieur de ses murs d'enceinte. L'opposition citoyenne se mobilise à nouveau et réussit à confiner l'expansion à l'intérieur des murs. Deux bâtiments intérieurs sont ajoutés (figure 7).

L'avenir

Qu'il s'agisse de la prison Tanguay en 1964, de la troisième prison en 1991, de l'agrandissement de Bordeaux de 2009 et des tours Musto à douze étages, tous frappent par leur démesure et leur négation de l'aspect résidentiel homogène du quartier.

Est-ce qu'un jour ce quartier pourra décider pour lui-même ?

Les citoyens voient la vente des terrains du MTQ, ainsi que les rumeurs de fermeture de la prison Tanguay, comme une opportunité de corriger les erreurs du passé (figure 8).

La vente du terrain du MTQ est un rendez-vous historique. Nous sommes à la croisée des chemins. Prenons le temps d'étudier plusieurs options de ville de l'avenir, sans se précipiter dans une seule vision.

L'actuel projet Musto n'apporte rien de plus au quartier Ahuntsic-ouest. Au contraire, il perpétue une image d'enclave isolée qui plane sur le terrain provincial depuis cent ans.

Conclusion et Recommandation

Le terrain provincial est une enclave isolée depuis cent ans. Les projets carcéraux à répétition des dernières années en sont la preuve et l'aspect actuel du projet des tours Musto s'inscrit dans cette lignée par son manque d'intégration.

Il est plus que temps d'intégrer le terrain du MTQ à son environnement résidentiel de façon respectueuse.

Considérant l'absence de réflexion publique pour le terrain du MTQ via un Programme particulier d'urbanisme (PPU), et considérant le virage historique que la vocation de ce terrain est en voie d'effectuer, je recommande fortement qu'un moratoire soit imposé sur tout développement du terrain du MTQ, et de l'actuelle prison Tanguay, jusqu'à ce qu'un PPU ait été dûment complété.



Figure 1
1912 – Construction de la prison de Bordeaux (montage).



Figure 2
1960 – Trame urbaine présente; bâtiments du MTQ en place.

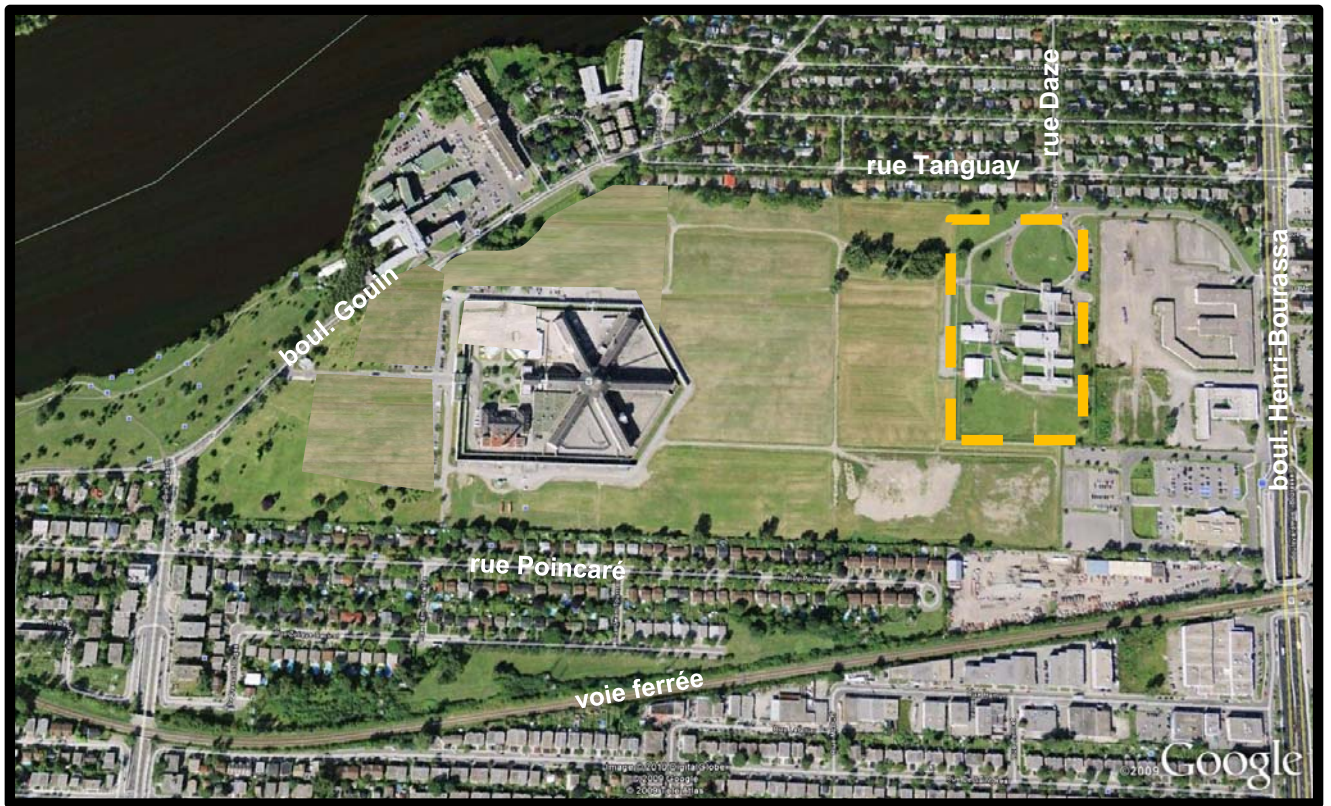


Figure 3
1964 – Construction de la prison Tanguay.

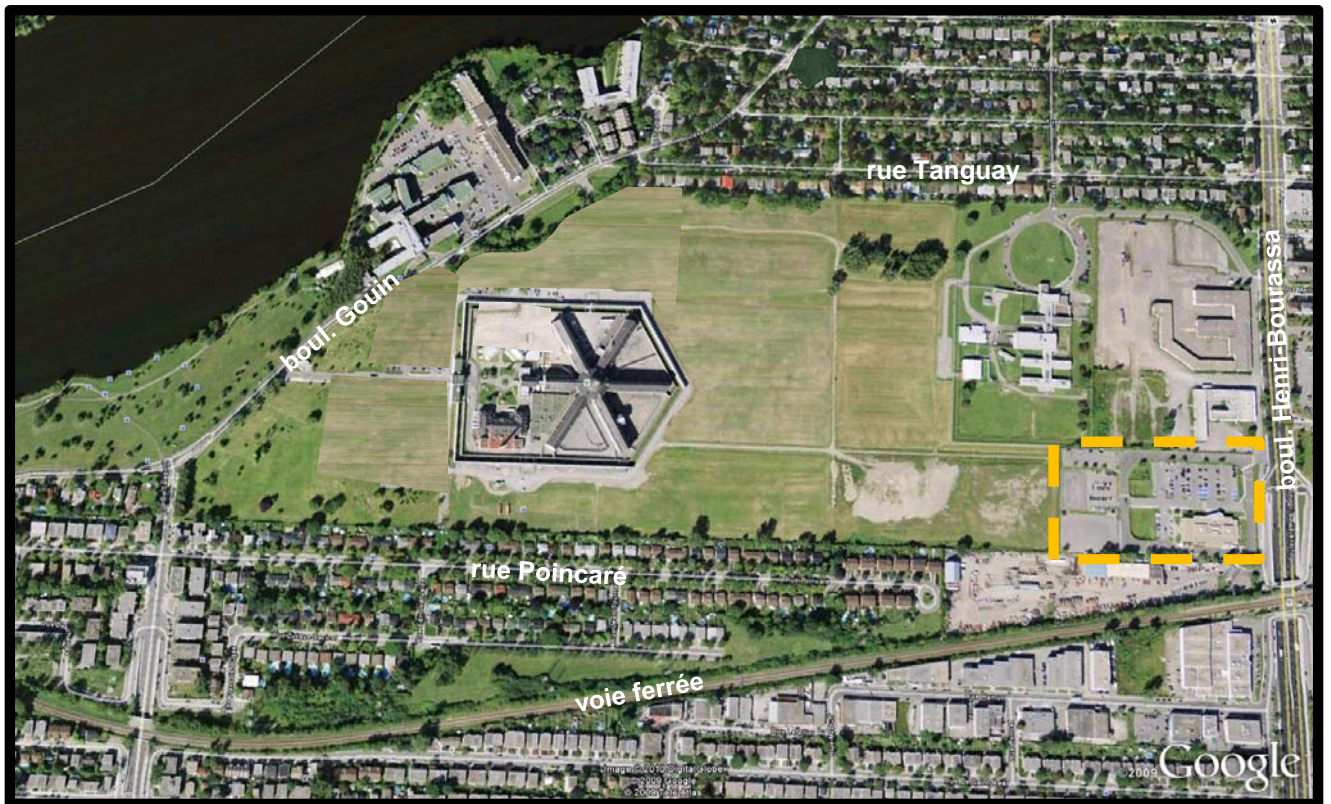


Figure 4
1980 – Construction de la SAAQ.

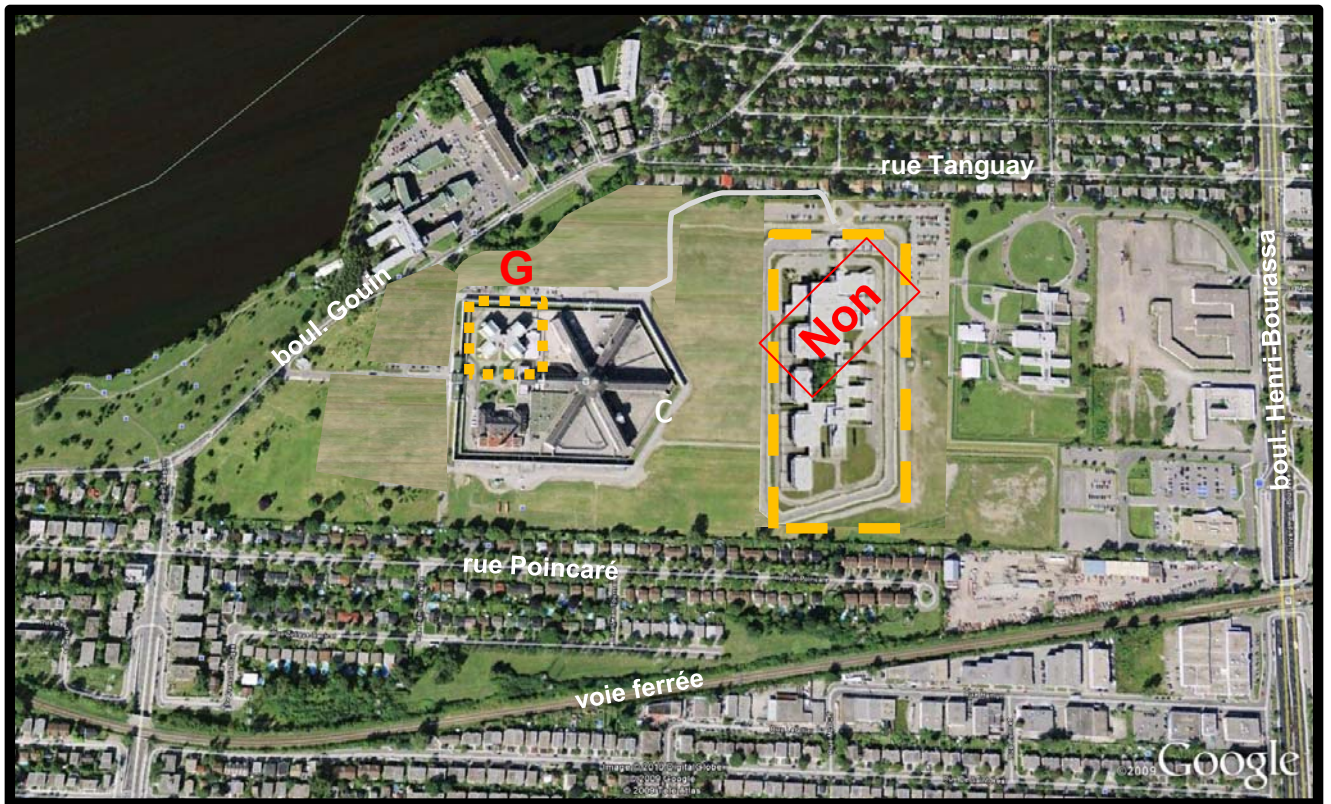


Figure 5

1990 – Construction avortée d'une troisième prison de 500 places.
Le bâtiment « G » est ajouté à l'intérieur des murs de Bordeaux.



Figure 6

2000 – Construction du centre judiciaire Gouin et
agrandissement des stationnements à Bordeaux.



Figure 7

2009 – Agrandissement de la prison de Bordeaux à l'intérieur des murs d'enceinte.

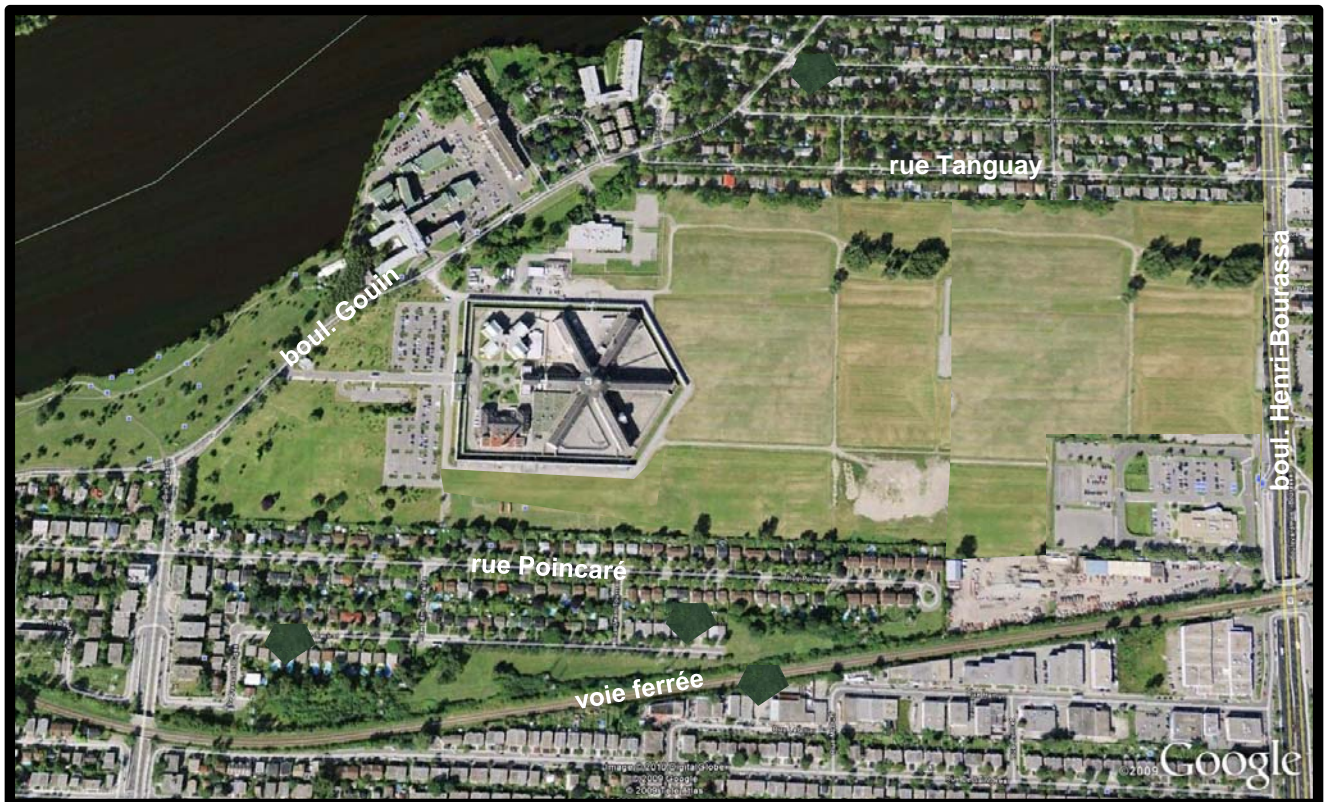


Figure 8

L'avenir : Exit le MTQ et la prison Tanguay. S'intégrer au quartier existant.